



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11057/Add.442  
1er mai 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu  
au Moyen-Orient

Le chef d'état-major de l'ONUST a signalé qu'outre les incursions répétées près des poteaux-frontières 11, 19 et 33 (S/11057/Add.424, par. 2), les incidents ci-après se sont produits dans le secteur Israël-Liban le 30 avril 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

PO Khiam 1/ : Entre 3 heures 2/ et 3 h 15, entre 13 h 4 et 14 h 55 et entre 15 h 20 et 15 h 23 tir de mortier en direction du Liban par les forces israéliennes.

2. Rapports sur les activités aériennes :

a) PO Hin : Entre 6 h 11 et 6 h 13 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-ouest, ont traversé la ligne de démarcation de l'armistice (LDA) au sud-est du PO et ont été observés en dernier lieu au nord-est du PO. Entre 6 h 18 et 6 h 19, un avion à réaction non identifié, volant du sud-ouest au nord-est, a traversé la LDA au sud-est du PO et a été observé en dernier lieu au nord-est du PO. Entre 6 h 26 et 6 h 27 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du nord-est au sud-ouest, ont été observés d'abord au nord-est du PO et ont retraversé la LDA au sud-ouest du PO. Entre 9 h 32 et 9 h 33 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-ouest au nord-nord-est, ont traversé la LDA à l'ouest-sud-ouest du PO et ont été observés en dernier lieu au nord du PO. Entre 9 h 45 et 9 h 46 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-est, a été observé pour la première et la dernière fois au nord-est du PO. Entre 9 h 56 et 9 h 57 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant d'ouest en est, puis au nord-est, ont été observés pour la première et la dernière fois au nord-est du PO. Entre 10 h 11 et 10 h 12 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-est puis au sud, ont été observés d'abord au nord-est du PO et ont retraversé la LDA à l'est-sud-est du PO.

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

b) PO Khiam : Entre 6 h 11 et 6 h 13 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-est au nord-nord-ouest puis à l'ouest, ont traversé la LDA au sud-sud-est du PO et ont été observés en dernier lieu au nord-ouest du PO. Entre 6 h 19 et 6 h 21 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, a traversé la LDA au sud-est du PO et a été observé en dernier lieu au nord du PO. Entre 6 h 24 et 6 h 25 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, puis au nord-ouest, a été observé d'abord à l'ouest du PO et en dernier lieu au nord-ouest du PO. Entre 6 h 56 et 6 h 58 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant au nord-ouest et à l'ouest puis au sud, ont traversé la LDA au sud-sud-est du PO et ont été observés en dernier lieu à l'ouest-sud-ouest du PO. Entre 9 h 35 et 9 h 36 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-est puis à l'est, ont été observés d'abord au nord-ouest du PO et en dernier lieu au nord-nord-est du PO. Entre 9 h 43 et 9 h 44 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord puis au nord-est, ont été observés d'abord à l'ouest du PO et en dernier lieu au nord-est du PO. Entre 9 h 48 et 9 h 59 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'est puis au sud, ont traversé la LDA au sud du PO et ont été observés en dernier lieu au nord du PO (3 survols).

c) PO Lab : Entre 7 heures et 7 h 1 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du nord-est au sud-ouest, ont été observés d'abord à l'est du PO et ont retraversé la LDA au sud du PO. Entre 10 heures et 10 h 1 et entre 10 h 3 et 10 h 4 un avion à réaction non identifié, volant du sud au nord, a traversé la LDA au sud du PO et a été observé en dernier lieu au nord du PO.

d) PO Mar : Entre 9 h 48 et 9 h 49 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du nord-nord-est au sud-sud-ouest, a été observé d'abord au-dessus du PO et en dernier lieu au sud-sud-ouest du PO. Entre 9 h 53 et 9 h 54 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, a été observé d'abord au nord du PO et en dernier lieu au nord-nord-ouest du PO. Entre 9 h 56 et 9 h 57 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, a été observé d'abord au nord-ouest du PO et en dernier lieu au sud-sud-ouest du PO. Entre 10 h 3 et 10 h 4 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant d'ouest en est, ont été observés d'abord au sud-sud-ouest du PO et en dernier lieu au sud du PO. Entre 10 h 12 et 10 h 13 deux avions à réaction non identifiés, volant du nord-est au sud-ouest, ont été observés d'abord à l'ouest du PO et en dernier lieu au sud-ouest du PO. Entre 13 h 38 et 13 h 39 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'est puis au sud, ont été observés d'abord à l'ouest du PO et ont retraversé la LDA au nord-nord-est du PO. Entre 13 h 51 et 13 h 52 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-est puis au sud, ont été observés d'abord au sud-ouest du PO et ont retraversé la LDA à l'est-sud-est du PO. Entre 14 h 6 et 14 h 35 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'est puis au sud, ont été observés d'abord à l'ouest-sud-ouest du PO et ont retraversé la LDA à l'est-sud-est du PO (cinq survols).

### 3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles, le 30 avril :

- i) A 3 h 40 deux patrouilles motorisées des forces israéliennes auraient pénétré en territoire libanais dans le voisinage de Chebaa (CA 2200-3060) <sup>3/</sup> et après avoir tiré plusieurs rafales d'armes automatiques auraient occupé les positions situées aux points CA 2183-3080 et CA 2200-3042.
- ii) Entre 6 h 15 et 8 h 30 des avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé le territoire libanais dans différentes régions en effectuant plusieurs passages (de deux à quatre avions par survol).
- iii) Entre 9 h 45 et 10 h 30 deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé le territoire libanais dans différentes régions en effectuant plusieurs passages.

Les plaintes ii) et iii) ont été confirmées par les observateurs de l'ONU (voir par. 2, alinéas a), b), c) et d) ci-dessus). La plainte i) n'a pas été confirmée; la zone où cet incident se serait produit est hors du champ d'observation des observateurs de l'ONU.

-----

---

<sup>3/</sup> CA : coordonnées approximatives.